

Délibération : N°2023-06-15 : 10

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 juin 2023, sous la présidence de Madame Christine CONOCAR, a délibéré :

Objet : • approbation de la modification de l'ordre du jour.

Suppression du point 8 – politique de déplacement– pour vote.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 19

Pour : 19 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

la modification de l'ordre du jour avec 19 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Montpellier, le 15 juin 2023

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration
Madame Christine CONOCAR

